

Procès-verbal de la réunion  
du Conseil Municipal du lundi 25 mai 2009

L'An deux mille neuf, le vingt-cinq mai à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

**Etaient présents** : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE – Mme DAS/TATIN – M. JULIEN – M. PETITNIOT - M. GARY – M. LEGRAIN – M. MOUFLIER – M. FAUQUEMBERGUE – M. DUBOIS - Mme GROGNET – Mme DERUERE – Mme DEHAUSSY – Mme BIDEAUX – M. CARPENTIER.

**Absents et excusés** : Mme NOIZET – M. ROSA – M. MAQUET.

**Représentés** : Mme NOIZET par pouvoir à M. LEFEVRE  
M. MAQUET par pouvoir à Mme LANCO.

**Secrétaire de séance** : Mme GROGNET Marie.

---

## Ordre du jour

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 03 avril 2009**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 03 avril 2009 est adopté à l'unanimité.

**2. Participation aux frais de scolarité des élèves de FLAVY-LE-MARTEL fréquentant les établissements scolaires de MONTECOURT-LIZEROLLES – Année scolaire 2008 / 2009**

2 élèves de FLAVY-LE-MARTEL fréquentent les établissements scolaires de MONTECOURT-LIZEROLLES en section maternelle au titre de l'année scolaire en cours.

Le Conseil Municipal,  
considérant la situation individuelle de ces 2 élèves et les motifs qui ont conduit les parents à scolariser leurs enfants dans des établissements extérieurs à la commune de résidence,  
décide à la majorité absolue (1 voix contre) de prendre en charge les frais de scolarité d'un seul élève, soit la somme de 63,67 €.

**3. Remboursement de frais à un agent communal**

Le Conseil Municipal autorise le remboursement à un agent communal des frais de déplacement et de restauration engagés dans le cadre de la formation professionnelle des personnels communaux chargés de la mise en œuvre des principes de prévention, soit une somme de 83,86 €.

#### **4. Vente de peupliers**

Le Conseil Municipal décide la vente à M. Daniel WARCOIN, gérant de la SARL ALVES, d'un lot de 2 257 peupliers plantés le long de certains chemins ruraux et dans des parcelles de marais situées autour des étangs communaux.

Cette vente est consentie de gré à gré pour un prix net global de 29 500 € ; il est rappelé qu'une consultation préalable avait été effectuée préalablement auprès de plusieurs exploitants forestiers sans succès, aucune proposition d'achat n'ayant été enregistrée.

#### **5. Suppression du passage à niveau n° 45 de la ligne AMIENS – LAON – Dossier de mise à l'enquête de commodo et incommodo**

Mme le Maire expose à l'Assemblée que par arrêté en date du 2 avril 2009, M. le Préfet de l'Aisne a ordonné l'ouverture d'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de 15 jours sur le projet de suppression, par Réseau Ferré de France, du passage à niveau n° 45 de la ligne AMIENS – LAON.

Cette enquête s'est déroulée du 20 avril au 4 mai 2009 inclus avec permanences du commissaire-enquêteur en Mairie le lundi 4 mai 2009.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier relatif au projet et du rapport du commissaire-enquêteur dressé à l'issue de l'enquête,

décide à la majorité absolue d'émettre un avis favorable sur le projet de suppression du passage à niveau n° 45 soumis à l'enquête précitée.

#### **6. Elections européennes du dimanche 7 juin 2009 : constitution du bureau de vote**

Après recensement des disponibilités des membres du Conseil Municipal, il est procédé à l'établissement du tableau des permanences du bureau de vote pour le scrutin du 7 juin prochain.

#### **7. Organisation et préparation de la Fête Nationale du 14 juillet 2009**

Le Conseil Municipal décide de reconduire les animations traditionnelles du 14 juillet (Pétanque – Potence – Mât de cocagne – jeux pour enfants – Loterie des Dames, etc...)

## **Questions diverses**

#### **1. Vente de peupliers – Décision modificative de crédits**

Suite à la précédente délibération du Conseil Municipal concernant la vente de peupliers, le Conseil Municipal adopte la décision modificative de crédits suivante :

- **Investissement recettes**

« Produits des cessons d'immobilisations » : 29 500 €

- **Investissement dépenses**

« Réalisation d'allées piétonnes dans le cimetière » : 29 500 €

#### **2. Dotation Globale d'Equipement – Programmation 2009**

Le Conseil Municipal sollicite le concours financier de la Dotation Globale d'Equipement 2009 au titre des crédits non affectés pour le projet de création d'allées piétonnes dans le nouveau cimetière.

## Questions d'initiative

- M. LEFEVRE Régis : - signale qu'à l'occasion des travaux de réparation de chaussée sur la Rue André BRULE, il a été procédé à la récupération de matériaux qui pourront être réemployés pour l'entretien des chemins communaux ;  
- suggère une réunion de concertation avec les enseignants et les parents d'élèves pour tenter de régler le problème de stationnement des véhicules aux heures de sortie des élèves au groupe scolaire Joseph PARADIS ;  
- indique que des cambriolages ont été commis chez plusieurs administrés au cours de la journée du dimanche 24 mai dernier ;
- M. PETITNIOT Joël : - demande que la pelouse du stade municipal soit tondue plus ras ;
- M. LEGRAIN Hervé : - concernant la procédure de reprise des concessions au cimetière communal, souhaite savoir si des contacts ont été établis avec la Société ELABOR, Cabinet –Conseil pour les collectivités locales pour ce type de procédure ;
- M. MOUFLIER Alain : - adresse ses compliments à Régis LEFEVRE ainsi qu'aux employés communaux pour le travail réalisé au marais communal loué par actions (démontage de cabanons des actionnaires démissionnaires – remise en état des passerelles, etc...) ;  
- souligne avec satisfaction le regain de fréquentation des étangs communaux par les pêcheurs et suggère que l'on indique les actions de pêche encore disponibles sur le site INTERNET de la Mairie ;  
- annonce divers concours de pêche organisés par la Société « LA PERCHE » en juin à l'étang communal ;
- M. FAUQUEMBERGUE Jean-François : - expose que le prochain bulletin municipal sera vraisemblablement édité fin septembre – début octobre (privilégier l'envoi des articles par e-mail pour éviter la reprise des documents) ;
- M. VAN ISACKER Eric : - concernant le Syndicat d'Assainissement de la Vallée de la Clastroise, expose qu'une renégociation est en cours pour l'attribution du contrat d'affermage.

Pour extrait conforme  
Flavy-Le-Martel, le 3 juin 2009

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Marie GROGNET

Danielle LANCO